

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers actionnaires,

Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je rends compte d'une autre année fort captivante pour Theratechnologies et ses actionnaires. Comme les nombreuses réalisations font l'objet d'une description circonstanciée ailleurs dans le rapport, je ne m'y attarderai pas. L'important, somme toute, c'est que les marchés des capitaux ont commencé à prendre conscience de ces réalisations en 2007 et que la valeur marchande de Theratechnologies s'est appréciée considérablement pendant le premier semestre.

C'est dans ce contexte nettement favorable que le conseil d'administration a tenu sa réunion trimestrielle habituelle en juillet dernier. Même si nous étions évidemment très fiers du rendement que la Société a enregistré pendant le premier semestre, nous étions aussi très conscients que la progression de la création de valeur pour les actionnaires serait de plus en plus tributaire de la commercialisation réussie de la tésamoréline. Je dois souligner que le conseil n'avait aucune raison particulière de douter de notre stratégie actuelle, qui consiste à conserver les droits commerciaux sur notre produit phare, bien que certains de nos actionnaires principaux aient, à l'occasion, exprimé des préoccupations quant aux risques inhérents à la volonté de la Société d'agir seule. Qui plus est, nous avons pensé, à la lumière des progrès fulgurants accomplis et de l'amélioration spectaculaire de la situation de la Société qui en a résulté, qu'il était opportun de réviser la stratégie de l'entreprise. Par la suite, dans cette même optique, un comité spécial composé de quatre administrateurs externes, dont je fais partie, a été mis sur pied. Nous avons été chargés d'envisager toutes les options stratégiques possibles – du statu quo à la vente éventuelle de la Société, et toutes les solutions intermédiaires – et de présenter des recommandations précises à l'ensemble du conseil. De même, le conseil a autorisé le comité à retenir les services de spécialistes externes de l'industrie au besoin.

Le comité indépendant s'est réuni régulièrement au cours des six mois qui ont suivi et a présenté ses recommandations au conseil en janvier 2008. Nous en sommes arrivés à la conclusion générale que la conservation des droits commerciaux sur la tésamoréline continue de fournir des rendements éventuels des plus intéressants pour les actionnaires. Cependant, nous en sommes aussi venus à croire que nous devrions envisager d'autres solutions si elles sont assorties de modalités favorables. C'est ainsi que le conseil a annoncé récemment sa décision de nommer une équipe de conseillers financiers canadiens et américains pour nous aider à passer en revue les diverses options stratégiques possibles pour la Société. Bien que l'examen stratégique ait pour objectif principal de maximiser la valeur de la tésamoréline pour les actionnaires, nous devons aussi prendre en considération les intérêts supérieurs des employés de Theratechnologies et des autres intéressés. L'examen est en cours et il sera vraisemblablement mené à terme dans quelques mois. Nous annoncerons les résultats de l'examen aux actionnaires dès qu'il sera complété.

Même si nous nous arrêtons pour faire le point sur notre orientation future, on ne saurait nier que les réalisations de Theratechnologies au cours des dernières années sont des témoignages éloquentes de la qualité de la direction de l'entreprise. Dans l'exécution de tout plan d'affaires, il y a toujours des défis imprévus qui permettent aux âmes dirigeantes de se faire remarquer. L'année qui vient de se terminer ne fait pas exception et notre équipe s'est démarquée comme jamais auparavant. Au nom du conseil et de tous les autres actionnaires, je profite de l'occasion pour reconnaître le leadership exemplaire d'Yves Rosconi ainsi que l'apport positif de tous les membres de l'équipe, qui ont concouru à la réussite que Theratechnologies connaît aujourd'hui.



**Paul Pommier**  
Président du conseil  
Le 13 février 2008